



L'INFO

rapide

En 2023, l'**ADEME** lançait le premier Appel à Projets ORMAT (Objectif Recyclage Matières), dédié au recyclage des matières premières, dont les plastiques. **ORMAT est relancé en 2024** avec les mêmes modalités, favorisant la résilience et à la décarbonation de l'industrie française.

POUR QUI ?

Pour les entreprises qui ont besoin de consolider leurs choix techniques et préparer leur décision d'investissement avec un **premier axe dédié aux diagnostics** – études de faisabilité et essais.

Pour les projets industriels de taille intermédiaire basés sur des technologies matures avec un **deuxième axe dédié aux investissements**.

COMMENT ?

L'utilisation de MPR en substitution de matières premières vierges, par des entreprises qui transforment cette matière en produits finis ou semi-finis, et qui doivent adapter leurs systèmes productifs à l'intégration de MPR, du fait de contraintes techniques ou de qualité : on parlera pour cette phase d'**incorporation**.

QUAND & COMBIEN ?

La dernière date disponible de relèves des dossiers déposés est fixée au **9 septembre 2024**.

ORMAT 2024 est doté d'un budget prévisionnel de **30 M€**.

[Intéressé\(e\) ? Cliquez-ici](#)